



Association « Collectif Santé Haute-Provence »

Siège : Chez Mr PELLARREY Jean-François - 46 rue des Pibouls - 04100 MANOSQUE

Courriels : jf-pellarrey@wanadoo.fr ou rea.manosque@free.fr Tél : 06 30 03 52 64

Monsieur Robin Denis
Directeur Général ARS-Paca
132 Boulevard de Paris
13003 - Marseille

Objet: Effets sur la santé des Populations des fermetures à répétition des Urgences du CH Manosque.

Courriel & Lettre en RAR

Dès réception cette lettre devient une lettre ouverte aux populations

Manosque le 11 septembre 2023.

Monsieur,

Avant toute chose, je tiens à vous préciser que notre Association "Collectif Santé Haute-Provence" a pris le relais depuis le 1^{er} Janvier 2023 du "Collectif Pour une Réanimation à Manosque". En effet vu l'accroissement exponentiel des difficultés que rencontrent les Populations de notre Département, mais en ce qui nous concerne plus particulièrement et pour l'instant, uniquement celles du Bassin de Santé du Centre Hospitalier de Manosque (119.000 personnes qui passent à 250.000 en période estivale et de cure), pour accéder à une Santé et des Soins de Qualité et de Proximité, nous avons décidé d'en modifier le nom et le périmètre d'intervention. Ainsi nous pouvons mieux appréhender l'ensemble des problèmes rencontrés par les Citoyennes et les Citoyens de ce territoire tant pour leur accès à des soins Publics qu'à ceux du secteur libéral.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre département des Alpes de Haute-Provence est sinistré au niveau des prestations en matière de santé publique, mais également libérale.

De plus depuis janvier 2022, nous sommes très durement impactés par des fermetures à répétition du Service des Urgences du CH Manosque qui se sont très fortement accrues depuis janvier 2023.

Nous en sommes à ce jour à :

- 163 fermetures de nuit, soit 63,92%,
- 36 journées fermées, soit 14,12%

Cette situation a obligatoirement des effets désastreux sur la Santé actuelle et à venir des populations. Et à cet égard notre Association, les Populations et les Elu(e)s de nos Territoires ruraux ne peuvent ni se satisfaire, ni se contenter des communiqués bimensuels lénifiants du directeur du GHT 04.

A ce jour, nous n'avons toujours pas d'éléments concernant les effets sur les patients.

En effet, alors qu'au niveau national on commence à dénombrer des dizaines de "décès inattendus" dans la plupart des départements (enquête "Samu-Urgences de France") dont les urgences ont été fermées, comment est-il possible d'imaginer que sur le Bassin de Santé du CH Manosque avec des fermetures à répétition de ses Urgences, il n'y aurait aucuns effets négatifs sur les Citoyens-Patients qui se sont présentés aux portes fermées des Urgences ou ont appelé le 15 ou le 18 pour signaler une détresse grave ?

Souhaitant sortir de ce "flou artistique" entretenu autour de cette défaillance de notre système de Santé (Public & Libéral) et de la rupture de la continuité de la permanence des

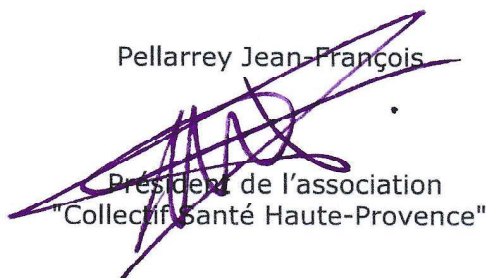
soins sur notre territoire, nous vous demandons de nous fournir, en vue de notre analyse et afin que nous les communiquions aux Populations et au Elu(e)s, les éléments suivants:

- Comparatif des nombres de passages aux Urgences pour les années 2021, 2022 et 2023,
- Combien de temps perdu par un patient pour trouver un endroit capable de prendre en charge ses problèmes de santé,
- Accroissement du nombre d'appels au 15 et au 18 depuis janvier 2022,
- Combien de redirection des Patients vers les services d'Urgences de Digne, Sisteron, Pertuis, Aix en Provence, Marseille,
- Quels moyens de transports mobilisés pour ces redirections (personnels, SMUR, SAMU, Pompiers, ambulances, hélicoptères, ...),
- Quelles pathologies et/ou quels symptômes signalés au 15 et au 18 lors des appels,
- Quelle prise en charge proposée par le 15 et/ou le service où s'est rendu le patient,
- Accueilli où et dans quel service,
- Traitement de la pathologie identifiée et dans quels délais,
- Quelle aggravation de la pathologie identifiée et/ou la survenance d'autres, liées à l'augmentation des délais de prise en charge effectifs et les divers "cafouillages",
- Nombre de ces aggravations,
- Nombre des décès (directs et indirects) liés à ces fermetures.

Dans l'attente de votre prise en compte de cette demande et restant à votre disposition pour tout éclairage concernant celle-ci,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pellarrey Jean-François



Président de l'association
"Collectif Santé Haute-Provence"